

Annexe 11 : Expression Fonctionnelle de Besoins

Cette annexe a pour objet de préciser les éléments indispensables à fournir par le Candidat dans le cadre d'une demande de reconstruction en fin de potentiel d'un matériel roulant (par exemple : Opération mi-vie d'une rame)

1. Contexte & interactions (*ex : évolution d'une réglementation, obsolescence de composants*)

Il s'agit pour le Candidat d'exposer le contexte de son besoin : pour quelles raisons formule-t-il sa demande, à quel objectif ou quelle intention souhaite-t-il répondre, dans quel cadre s'adresse-t-il à SNCF Voyageurs pour cette prestation, ...

2. Interlocuteurs du Candidat (pour la réponse à l'EFB)

3. Type de prestation demandée & résultat attendu :

- Quantités de véhicules (*ex : nombre de véhicules, composition des rames*) / liste de pièces à remplacer ou à réviser (et le mode de révision : avec ou sans échange standard), volumétrie (*ex : combien de rames traitées simultanément*), lots (*part ferme / optionnelle, travaux systématiques / au critère*), ...
- Etat sanitaire des rames avant leur rentrée en Opération de Niveau 4 (*ex : déformations, détériorations, traces d'oxydations ou points de corrosion sur les différentes surfaces, ...*)
- Nature des prestations : Consistance des opérations (*Inventaire des travaux de maintenance à réaliser y compris les travaux ne relevant pas de l'Offre de Référence Maintenance tels que les travaux de modernisation et de transformation, description du produit de sortie attendu*), ...
Il est nécessaire que le Candidat précise s'il communique la consistance des opérations (et à quelle échéance), ou bien s'il est demandé à SNCF Voyageurs de fournir la consistance des opérations via ses services de l'ingénierie (dans ce cas, le Candidat devra communiquer à SNCF Voyageurs la nomenclature et les données des articles concernés)
- Prestations portées par le Candidat le cas échéant (*ex = approvisionnements, plans et référentiel ingénierie, outillages spécifiques, fourniture ou pas des agrès, supports et conditionnements, ...*)

4. Planning de réalisation souhaité (études préalables ingénierie et/ou achat avant le traitement de la première rame, date et conditions de démarrage de la 1^{ère} rame, montée en puissance, planning de croisière, butée de terminaison (*ex : besoin client, péremption*), ...)

5. Type de suivi de la prestation

Le principe pour SNCF Voyageurs est le libérer un produit conforme à l'attendu, lors de la livraison de chaque produit.

6. Garanties demandées (par défaut SNCF Voyageurs propose une garantie d'un an pour les PRM)

7. Les prestations régulées identifiées